

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Nicolas CAQUINEAU, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Laurette CHARRIER qui donne pouvoir à Denis THIBAUT.
Cédric GESTRAUD.

Absent : Laurent BAUDIN.

Ordre du jour :

Délibérations :

1. Publication des indemnités perçues en 2025 par les élus.
2. Ouverture de crédits pour les travaux du pôle paramédical.
3. Révision du règlement d'occupation des salles municipales.
4. Remboursement du transport scolaire : avenant.
5. Proposition d'adhésion à Multi-Services Sud Vendée.

Informations diverses :

- Préparation de la cérémonie des vœux.

Questions diverses.

Mr Denis THIBAUT est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2025.

1) Délibérations à prendre :

➤ Publication des indemnités perçues en 2025 par les élus :

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'obligation pour les collectivités territoriales de publier un état récapitulatif des indemnités perçues par les élus au cours de l'année passée :

ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS COMMUNAUX PERÇUES EN 2025			
NOM & Prénom	Fonction	Taux	Montant Brut Annuel
GELOT Jean-Marie	Maire	40,30%	19 878,48 €
THIBAUT Denis	1er Adjoint	10,70%	5 277,96 €
BAUDIN Laurent	2ème Adjoint	10,70%	5 277,96 €

➤ Ouverture de crédits pour les travaux du pôle paramédical :

Afin de pouvoir payer des factures relatives à ces travaux, le conseil municipal, dans l'attente du vote du budget primitif 2026, accepte à l'unanimité une autorisation de mandatement de 10 000 €.

➤ Révision du règlement d'occupation des salles communales :

Le conseil municipal, après avoir examiné le projet de règlement et après avoir effectué quelques modifications, le valide à l'unanimité.

Remboursement du transport scolaire : avenant :

Mr le Maire rappelle la décision du conseil municipal de rembourser les familles utilisant le transport scolaire pour les enfants qui vont à l'école publique de Maillezais et de Damvix regroupées en RPI.

Mr le Maire ajoute qu'un nouvel élève est inscrit depuis le 1^{er} janvier au transport scolaire. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de transport scolaire pour cet enfant.

➤ Proposition d'adhésion à Multi-Services Sud Vendée :

Mr le Maire fait part de la proposition de partenariat entre Multi Services et la municipalité. Cet engagement n'entraînerait pas de cotisation ni de subvention annuelle mais pourrait apporter un service ponctuel de mise à disposition de personnel communal. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de ladite convention.

2) Informations diverses :

- *Préparation de la cérémonie des vœux du samedi 10 janvier 2026 à 18 h 30.* Mr Thibault donne le détail des commandes et propose aux élus de venir préparer la salle et le vin d'honneur à 17 h 45.
- *Restauration rapide :* Mr le Maire fait savoir qu'Eric Gaudin a renouvelé sa demande de stationnement de la guinguette pour la saison 2026 et qu'un food-truck « pizzas » va s'installer tous les mercredis soir à partir du 21 janvier sur le parking de la boulangerie.
- *Etude Diagnostic de l'église :* Mr le Maire fait savoir que la Fondation du Patrimoine va aider au financement de ce projet. Il ajoute être en attente d'un accord de la DRAC pour commencer les travaux de renforcement de l'édifice.
- *Lutte contre les frelons asiatiques :* Mr le Maire fait savoir que le Conseil Départemental de la Vendée aide financièrement l'achat de pièges. Un contact sera pris avec la communauté de communes pour obtenir des précisions.
- *Personnel communal :* Mr le Maire annonce qu'un agent technique a sollicité une disponibilité de 6 mois pour convenances personnelles. Il précise que cet agent part pour un nouveau projet professionnel. Mr Thibault ajoute que cet agent sera en droit de revenir dans la collectivité.
- *Colis de Noël pour les aînés :* Mr le Maire fait savoir qu'il a reçu plusieurs courriers de remerciements pour cette action.

3) Questions diverses :

- Mme Denis fait savoir que la plantation des arbres fruitiers le long du chemin de Compostelle, débutera le samedi 17 janvier 2026 à 11 h devant l'école St Pient en présence de personnes liées à l'association des pèlerins, de la presse, des élus et de la population. Mr Thibault ajoute que l'IIBSN a donné son accord pour la plantation d'un arbre fruitier sur l'ilot aval de l'écluse de Bazoin Sèvre. Le reste des arbres sera planté prochainement avec l'aide des agents techniques.

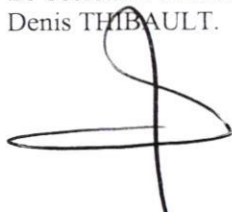
Mme Denis ajoute qu'elle sera absente pour le 2nd tour des élections municipales, le dimanche 22 mars 2026.

- Mr Praile confirme qu'une expo photos aura lieu les 7 et 8 février 2026 dans la salle polyvalente et que c'est bien la commission culture qui portera celle-ci. La demande sera faite aux agents communaux d'aller chercher les grilles d'exposition à la communauté de communes, le vendredi matin.

- Mme Neveu indique qu'elle a fourni à « Marion Créations » l'ensemble des articles des associations et qu'il ne faut pas perdre trop de temps pour finir le bulletin. Mme Neveu ajoute que la publication Facebook liée à la neige a été vue 25 000 fois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15.

Le Secrétaire de séance,
Denis THIBAUT.



Le Maire,
Jean-Marie GELOT.

